

Déclaration des élus FSU au Ca du 07-12-2012

A cette rentrée, la circulaire de Madame la Rectrice de Lille sur les majorations de service a été de nouveau appliquée au Lycée Montebello. Cette décision qui aboutit à imposer un travail non payé aux professeurs avait entraîné une réaction très vive de la part des personnels, et cela d'autant plus que cette initiative académique, contraire à la loi, n'était appliquée scrupuleusement (chiffres donnés par le secrétaire général au CTA) que par un tiers des établissements. Le nouveau recteur de l'académie de Lille, dans un premier temps, maintenait la décision, et même allait ensuite plus loin, puisqu'à la demande de certains chefs d'établissement, il faisait revérifier par le rectorat les services des collègues de toute l'académie et imposait les majorations et donc le travail gratuit dans tous les lycées. Devant la réaction indignée des collègues de certains établissements qui se sont mobilisés (grèves, annonces de boycotts de bacs blancs et sorties etc.), le recteur a fini par céder et a annoncé que cette mesure ne s'appliquerait plus à la rentrée 2013, parce qu'il souhaitait notamment que les bacs blancs et autres activités non rémunérées aient lieu et voulait mettre fin à la crise. Ses services ont même rendu des heures aux établissements majorés par le Rectorat.

Une fois de plus, les professeurs du Lycée Montebello ont l'impression d'avoir été sacrifiés à l'esprit de « loyauté » de leur direction qui a persisté à imposer des majorations de service à la rentrée alors que, de l'aveu de chacun, les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Cependant, ils se félicitent de constater que leur détermination et leur mobilisation ont permis de faire évoluer la situation et que leurs revendications ont été enfin entendues. C'est d'ailleurs parce qu'ils attendaient les réponses du nouveau recteur que les actions engagées ont été suspendues en septembre. Tout n'est pas réglé cependant et les professeurs restent attentifs aux suites de cette affaire. Les personnels demandent en effet réparation du préjudice subi et réclament une abrogation de cette mesure injuste dès cette année scolaire. En l'attente d'une décision du rectorat pour les établissements majorés d'emblée, il est urgent que la direction annonce le reversement sous forme d'HSE des heures soustraites aux collègues majorés, et ce d'autant que le Lycée a touché 15HSA supplémentaires au mois d'octobre. Il serait inadmissible que d'autres activités soient payées sur les heures dues aux collègues majorés.

Pour la FSU, cette question s'inscrit dans un cadre plus général d'atteintes au service public d'éducation. La réforme du Lycée se traduit par des situations de plus en plus pénibles pour les personnels et les élèves, qui doivent supporter des classes chargées, la suppression des dédoublements, des diminutions horaires qui ne permettent plus l'acquisition de la culture commune dans des conditions sereines. Le Snes-FSU, le Snep-FSU avec l'intersyndicale, appellent donc à la grève l'ensemble des personnels le mardi 11 décembre.